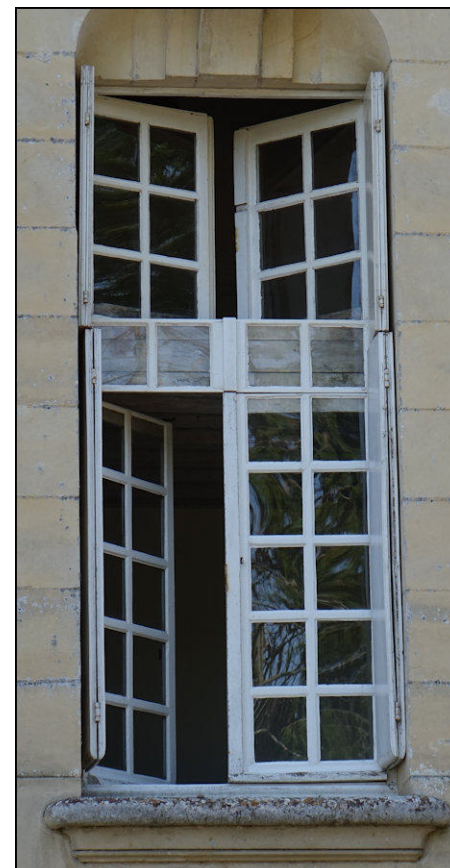


ETERVILLE (*Calvados*)

Château

Croisées

Vers 1734



Au fond de son allée qui le dissimule au regard des passants, le château d'Eterville n'est pas le plus connu de la plaine de Caen, même si son histoire est liée à un épisode particulièrement violent du Débarquement. L'austérité de ses façades, restées en partie inachevées, ne milite guère en sa faveur. Il faut s'en approcher pour découvrir les subtilités de son dessin souligné par un jeu de courbes et de contre-courbes qui accrochent la lumière. Mais c'est l'intérieur qui réserve les plus belles surprises. Les tailleurs de pierre et les menuisiers notamment ont associé leur savoir-faire pour nous donner à voir le meilleur de leur art. La voûte plate de son salon d'été et ses lambris en sont de beaux témoignages parmi d'autres. Nous en verrons quelques détails savoureux en parallèle de l'étude des croisées, plus classiques. Il s'agit de grandes croisées sans imposte et fermées par des contrevents brisés. Le modèle a été largement adopté dans cette région, et ce dès le début du XVIIIe siècle. Il se décline en plus ici en une version adaptée aux planchers d'entresol.

1 / L'édifice

Si les lotissements et la végétation incontrôlée troublent aujourd'hui l'image primitive du château, le cadastre de 1827 nous permet de mieux comprendre l'organisation du domaine (fig. E.1). Une longue allée, qui demeure, conduit au mur d'enceinte bordé de douves et fermé par un portail encadré d'impressionnants artichauts en fer forgé (fig. 1.1). La cour d'honneur qui s'étend devant nous est flanquée à l'est d'un long commun de belle facture qui renferme les écuries et masque la ferme (fig. 2.1). D'ici, la vue sur le château est trompeuse. Son premier niveau est en effet masqué en partie par un petit mur de soutènement qui réduit son élévation. Les photos d'avant-guerre montrent que son perron était plus important et que le niveau du sol n'était pas si élevé (fig. E.2 et E.3). La façade postérieure conserve quant à elle toute sa hauteur (fig. 1.2). Elle ouvrait sur un parc annoncé par deux bassins prolongés par des canaux, l'un d'eux allant même jusqu'à l'église (fig. E.1). Malgré un plan massé de grande profondeur, le château, entièrement construit en pierre de taille, ne souffre d'aucune lourdeur. Sur chacune de ses façades principales de trois niveaux scandés de sept travées, rigoureusement symétriques, se détache un léger avant-corps surmonté d'un fronton en attente de sculpture. Les chaînes d'angles, les pilastres, les chambranles ressortent légèrement pour animer les surfaces. Sur les façades latérales, deux pilastres introduisent un rythme bienvenu (fig. 2.3). Fenêtres et fausses-fenêtres se marient dans un ensemble harmonieux pour conserver la rigueur du dessin.

Le perron ouvre traditionnellement sur le vestibule qui dessert d'abord une salle à manger à l'ouest, puis le grand salon dans l'axe, et enfin l'escalier d'honneur avec son garde-corps en fer forgé décoré de palmettes, à l'est. Au pied de ce dernier, on peut découvrir une rare maquette en pierre probablement exécutée pour définir le modèle (fig. 3.2 et 3.5). Un escalier secondaire, plus modeste, conduit au sous-sol réservé en partie aux services (fig. 3.2). Les pièces sont en effet disposées autour d'un vaste salon, sans doute réservé aux journées les plus chaudes. Cette merveille de stéréotomie, couverte d'une voûte

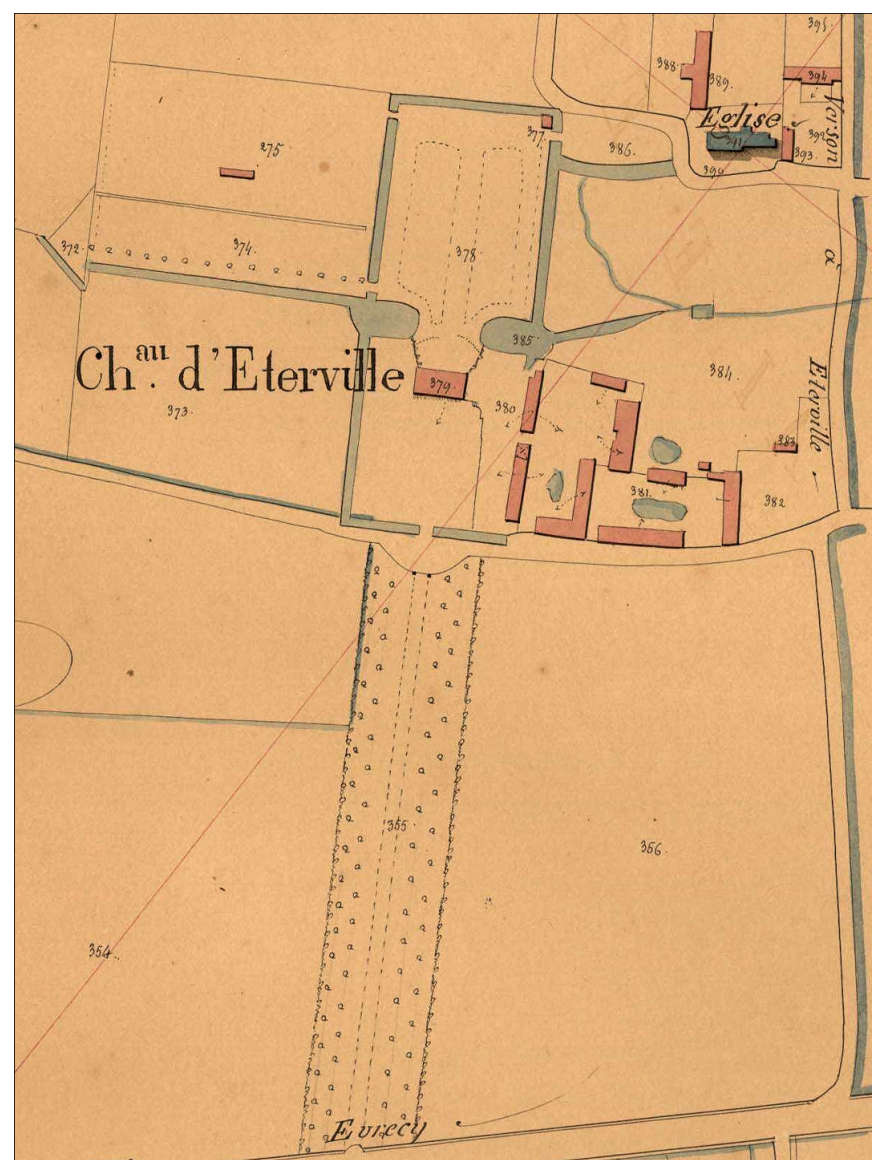


Fig. E.1. Le cadastre de 1827
Source Archives du Calvados



Fig. E.2. Le château au début du XXe siècle*
Carte postale « L'Universelle E. B. »



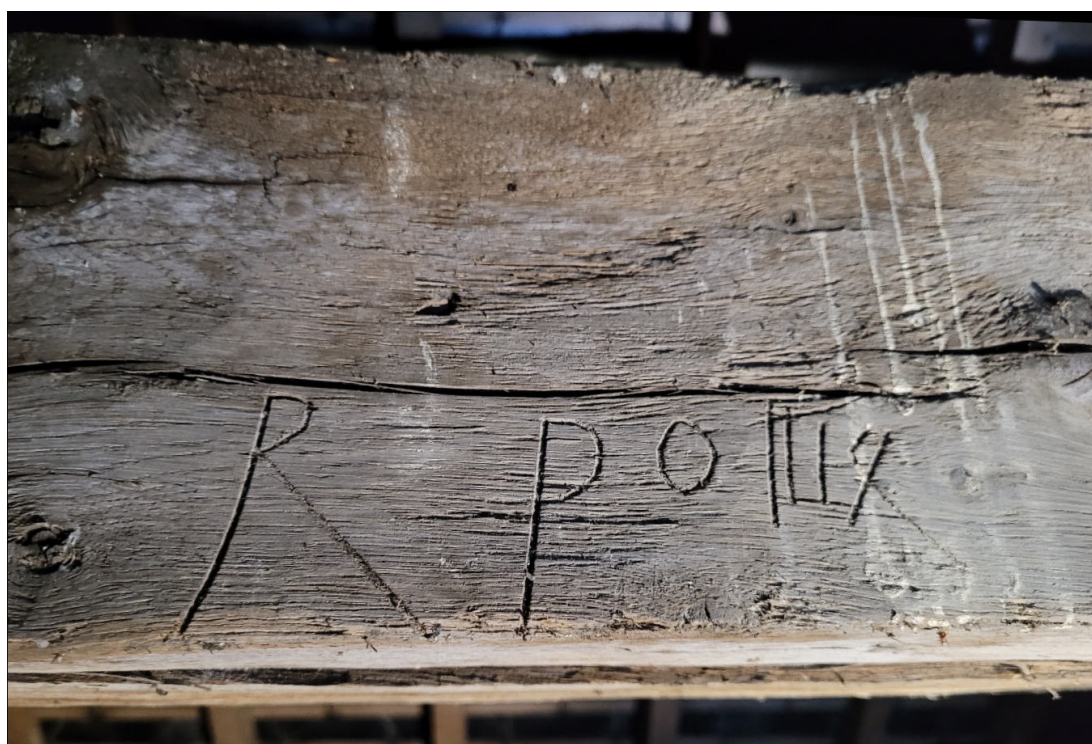
Fig. E.3. Le château aux lendemains du Débarquement
(façade antérieure)*
Photo J. d'Aigneaux

Fig. E.4.a. et E.4.b. La charpente du château. Inscription
« R Polux » et « 1734 1734 »*

sculptée d'animaux fantastiques et de végétaux, distribue tout le niveau et ouvre sur le jardin par des lunettes en pénétration savamment appareillées (fig. 4.3 et 4.4). Dans l'angle sud-ouest, un petit escalier de service, d'une rare facture pour ce type d'ouvrage, permet de remonter dans la salle à manger (fig. 3.4). De part et d'autre du salon axial éclairé par une porte-fenêtre (fig. 1.3 et 3.1), deux grandes chambres conservent leur alcôve (fig. 3.3). Outre de somptueuses boiseries sur lesquelles on peut déceler une profonde modification du côté alcôve, celle de l'ouest conserve un exceptionnel tracé d'exécution de lambris à même le mur (fig. 4.1). A l'étage, accessible uniquement par l'escalier d'honneur, un couloir axial distribue les chambres qui conservent l'essentiel de leurs aménagements du XVIIIe siècle (fig. 4.2).

L'histoire de cet édifice reste à écrire, mais on attribue généralement sa construction à François Paul de Launay (1703-1769), Maître en la Cour des comptes, aides et finances de Normandie, mariée à Louise Camille Desmoulins de Delisle (1726-1756). Il aurait été édifié tardivement dans le XVIIIe siècle pour leur fille unique Camille (1756-1815), mariée au comte Jacques-Alexandre de Vendevre en 1773¹, d'où son inachèvement. Cette hypothèse est à confronter aux registres paroissiaux qui indiquent que François Paul se remarie en 1759 avec Catherine de Neufville et qu'il demeure en son château d'Eterville². La découverte récente d'une inscription sur la charpente « R Polux 1734 1734 » confirme une édification plus haute dans le XVIIIe siècle (fig. E.4). D'après cette date, il faudrait plutôt attribuer la construction ou la reconstruction du château à François de Launay, seigneur et patron en partie d'Eterville, décédé en 1736 à l'âge de 78 ans³. En 1726, lors du mariage de sa fille Marie-Marguerite, il est mentionné « seigneur et patron » d'Eterville⁴.

A la fin du XVIIIe siècle, le château passe dans les mains des Louvel de Janville et par le jeu des alliances à la famille d'Aigneaux qui le détenait encore en 2021, avant son rachat par M. et Mme Jacques. Le XXe siècle a marqué particulièrement son histoire. Aux portes de Caen, il fut en effet au cœur des combats qui eurent lieu pour libérer la capitale normande en 1944. Une rare photo témoigne de leur violence et des travaux de restauration à entreprendre après-guerre sur le château (fig. E.3).



1 P. Déterville, *Châteaux de la plaine de Caen et du Cinglais*, Condé-sur-Noireau, 1991, p. 154-157 ; P. Seydoux, *Châteaux du Pays d'Auge et du Bessin*, Paris, 1992, p. 47 ; Dossier de demande de protection au titre des monuments historiques en 2005 (consultable à la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie, Caen).
2 A. Bénet, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, Calvados, tome 1, Caen, 1897, p. 42.
3 A. Bénet, *ibid.*, p. 46.
4 A. Bénet, *ibid.*, p. 46.

2 / Les croisées

Certaines ont été refaites, mais l'ensemble reste d'une grande authenticité. Les croisées étaient toutes du même type, quel que soit le niveau. Elles sont constituées d'un bâti dormant non divisé en hauteur par une traverse d'imposte. Elles possèdent donc deux vantaux vitrés à petits carreaux fermés par une espagnolette. A l'extérieur, elles sont protégées par des contrevents brisés. Ce modèle de base présente une variante adaptée aux planchers d'entresol. Nous étudierons en détail le modèle type conservé dans la chambre orientale du rez-de-chaussée, dans la cinquième travée de la façade nord-est (croisée 1, fig. 2.3), dont les lambris sont en partie démontés. Nous analyserons ensuite l'adaptation de ce modèle, qui recoupe les planchers d'entresol, d'après la fenêtre de la troisième travée de la même façade (croisée 2, fig. 2.3).

3 / La croisée 1

La menuiserie

Le bâti dormant

Il n'est pas divisé par une traverse d'imposte malgré sa hauteur importante (2,64 m), toutefois loin des 3,45 m environ du château de Creullet à Creully-sur-Seulles (étude n°14029) ou des 3,35 m de celui de Magny-en-Bessin (étude n°14018). En 1738, Jacques-François Blondel recommandait de ne pas dépasser 8 à 9 pieds (2,60 à 2,92 m)⁵ sans mettre une imposte aux croisées. Il n'y a pourtant rien d'étonnant à ces hauteurs hors du commun puisque le système de fermeture des contrevents brisés employé ici ne permettait guère de diviser les croisées sans créer des difficultés d'accès aux contrevents du haut, comme on l'a vu au château de Versainville (étude n°14014).

Les montants du bâti dormant ont une feuillure inhabituellement profonde au fond de laquelle est logée une gorge, ou contre-noix, pour assurer l'étanchéité des vantaux vitrés (fig. 6.3 et plan n°4). Cette dimension singulière est due justement à l'emploi de contrevents brisés qui nécessite d'augmenter le cochonnet (partie saillante sur les tableaux de la baie) des montants. Le système est bien pensé puisqu'il offre l'avantage de ne pas rétrécir le clair de vitrage, malgré l'augmentation de ce cochonnet, les battants de rive des vantaux vitrés conservant une largeur et un ferrage traditionnels.



En partie basse, le bâti dormant est muni d'une pièce d'appui qui n'est pas moulurée d'un classique quart-de-rond, mais d'un talon comme les jets d'eau des vantaux vitrés (plan n°6)⁶. Curieusement le profil mouluré n'est pas flotté au-devant des montants pour rejoindre les tableaux de la fenêtre, mais s'aligne avec les arasements extérieurs des tenons. Cette façon de faire entaille profondément les montants et limite la longueur des tenons. La sous-face de la pièce d'appui est plane et posée sur une allège en pierre formant un relevé intérieur dissimulé par une tablette en bois. Ce procédé visant à améliorer l'étanchéité est utilisé en Normandie dès la fin du XVIIe siècle et au moins jusqu'au milieu du siècle suivant⁷. Il sera abandonné progressivement au profit de l'appui à rejingot dont on peut attester l'emploi à Paris au début des années 1720 et en 1730 au château de Magny-en-Bessin. Malgré le gain d'étanchéité du « système normand » par rapport à la simple feuillure en maçonnerie du XVIIe siècle, la pièce d'appui restait sensible aux infiltrations d'eau qui pouvaient la dégrader rapidement en fonction de son orientation. Certains appuis d'Etterville ont été dotés d'un canal pour guider et évacuer l'eau plus facilement (fig. E.5).



Fig. E.5. Appui du premier étage
Fig. E.6. Contrevents du sous-sol

Les vantaux vitrés

Leur bâti est composé de deux battants, deux traverses et un réseau de petits-bois assemblés à tenons et mortaises traversées. Logiquement le chevillage des tenons est décalé, mais il est ici inversé par rapport aux pratiques habituelles⁸. L'ensemble est mouluré d'un tore accosté de deux baguettes et raccordé à l'onglet. Les battants de rive ont une noix en raccord avec le bâti dormant (fig. 6.3) et ceux du milieu ferment par un talon (fig. 6.4). A l'extérieur, une côte très saillante permet de fermer les contrevents (fig. 6.6). Nous n'avons pas décelé de verre d'origine sur cet édifice particulièrement atteint par le dernier conflit mondial, mais nous avons retrouvé un petit fragment de verre verdâtre d'environ un millimètre d'épaisseur bloqué sous la pièce d'appui qui correspond parfaitement à l'emploi traditionnel de verre dit « de France » dans cette région.

5 J.-F. Blondel, *De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général*, Paris, 1738, tome 2, p. 160.

6 Le profil est inhabituel, mais on peut l'observer également sur les croisées du XVIIIe siècle de l'ancienne abbaye Saint-Martin à Sées (Orne).

7 Ancien presbytère de Laize-la-Ville en 1701 (étude n°14008), ancienne abbaye de St-Pierre-en-Auge dans les années 1720 (étude n°14002), abbaye de Juaye-Mondaye en 1738 (étude n°14022) et château de Barbeville au milieu du XVIIIe siècle.

8 Cette façon de faire est également employée au château de Ménoray à Locmalo (étude n°56011).

Les contrevents

Les contrevents sont composés de deux feuilles brisées à noix. Pour les fermer, il suffit de les rabattre sur les vantaux vitrés et de les ramener vers l'intérieur de la pièce. A la fermeture des vantaux vitrés, ils sont alors bloqués par une gorge pratiquée dans la côte extérieure très saillante des vantaux⁹ ou, comme ici, par des ferrures formant pannetons (fig. 6.6). Cette dernière solution est beaucoup plus efficace pour maintenir les contrevents dont les feuilles peuvent fluctuer fortement en largeur en fonction de l'humidité et donc échapper à la côte si elles se rétrécissent. Comme nous le verrons plus loin avec les croisées d'entresol, ce système n'était pas envisageable lorsqu'une traverse d'imposte divisait la fenêtre en deux, les contrevents ne pouvant être ramenés vers l'intérieur de la pièce. Ils devaient alors fermer sur les traverses d'un bâti dormant plus épais et être bloqués traditionnellement par des verrous¹⁰. Les feuilles sont composées de deux planches assemblées à rainure et languette, et liées en tête par une emboîture en chêne. En partie basse et à mi-hauteur, des prisonniers ou faux-tenons chevillés les maintiennent également. Les planches sont débitées dans un bois plus tendre, peu veiné, de type aulne (fig. E.6).

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés est assurée par des fiches à chapelet à cinq nœuds (plan n°7), d'usage courant en Normandie. Elles ne sont pas montées dans une gorge continue, mais celle-ci est inutile pour ce type de fiche à broche rivée. Les contrevents sont articulés par des charnières brisées composées de deux bandes dont l'une de leurs extrémités est bloquée par un panneton (fig. 6.6).

Les organes de fermeture

La fermeture est assurée par une espagnolette classique à pannetons et agrafes. Sa poignée pleine en forme de lyre est fixée dans l'épaisseur de la tringle et possède un axe déporté (fig. 6.5). Elle peut donc s'appuyer sur la tringle pour conserver son horizontalité sans être soutenue par un support.

4 / La croisée 2 d'entresol

Depuis l'extérieur et en position fermée, cette croisée n'indique guère qu'elle masque un plancher d'entresol (fig. E.7). Ses carreaux sont réguliers et elle est dotée de contrevents, comme les autres. Sa conception a toutefois dû être adaptée pour ouvrir ses vantaux vitrés et manœuvrer les contrevents. Elle est donc dotée de quatre vantaux séparés par un haut bandeau de quatre carreaux (fig. 7.1). A l'intérieur, les carreaux de ces vantaux ne sont pas de hauteur égale au droit du plancher d'entresol (fig. 7.2 et 7.4). Ils passent en effet devant les traverses dont les feuillures à verre ont été considérablement augmentées pour ne laisser que la valeur d'un demi petit-bois en raccord avec le bandeau vitré (fig. 7.3 et 7.6). Les vantaux conservent ainsi toute leur solidité et s'accordent aux autres croisées. Cette façon de faire a également été employée sur une porte-fenêtre du château de Creullet pour dissimuler l'imposte (étude n°14029, planches n°2 et 3) et sur une croisée du château de Balleroy pour ouvrir dans l'escalier d'honneur.



Fig. E.7. Façade nord-est. Les deux croisées d'entresol

Le plancher d'entresol pose aussi la difficulté de clôturer les contrevents, ceux-ci ne pouvant plus entrer dans la pièce pour être bloqués par la côte extérieure à l'instar des autres croisées. Il faut donc d'abord fermer traditionnellement le contrevent gauche qui est maintenu par un loquet qui traverse le vantail vitré correspondant (fig. 7.5), puis le droit qui est bloqué dans la côte extérieure par un loquet commandé par une boucle (fig. 7.5).

5 / Les portes

La porte-fenêtre qui donne sur le balcon de la façade postérieure reprend les principales caractéristiques des croisées qui lui sont contemporaines (fig. 1.3 et 8.1 à 8.5). Il est toutefois intéressant de détailler son système de fermeture. Son vantail gauche ferme par deux verrous verticaux et son vantail droit par une espagnolette à crochet au niveau de la traverse d'imposte. Un second crochet ne peut évidemment être utilisé en partie basse. En 1737, Jacques-François Blondel nous donne un dessin du système adopté par les serruriers parisiens. Il n'est pas encore très performant puisqu'il s'agit simplement d'un verrou vertical commandé séparément par un bouton. Le verrou est maintenu par un ressort à lame dissimulé entre sa platine et son pêne¹¹. A Eterville, la fermeture du point bas est assurée par une équerre manœuvrée par deux ergots à l'arrière de la tringle (fig. 8.3 et 8.4). Nous avons observé le même problème posé au serrurier au château de Magny-en-Bessin édifié en 1730 (étude n°14018, planches n°4 et 5). Le point bas était fermé par un verrou à ressort, mais un point de fermeture intermédiaire utilisait comme à Eterville une équerre commandée par deux ergots.

9 Châteaux de Versainville (étude n°14014), de Magny-en-Bessin (étude n°14018), de Creullet à Creully-sur-Seulles (étude n°14029) et de Tracy-sur-Mer (étude n°14028).

10 Châteaux de Bonneval à Saint-Aubin de Bonneval (étude n°61016).

11 En 1767, Duhamel Du Monceau publiera un système plus étudié où la rotation de la poignée agit sur une vis qui fait monter ou descendre le verrou. H.-L. Duhamel Du Monceau, *Art du serrurier*, Paris, 1767, planche n°15, fig. 28.

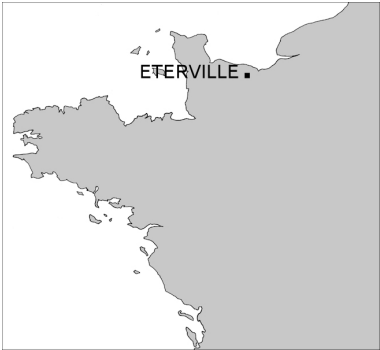
Les portes intérieures du château sont plus ou moins ouvragées en fonction de leur emplacement, mais ce n'est pas tant leur décoration que leur conception qui est originale et témoigne d'une commande remarquable. Dans les pièces de réception, elles sont en effet à double parement, c'est-à-dire que leurs deux faces sont différentes (comparer fig. 9.1 et 9.2 ou 9.5 et 9.6¹²). Ce type de réalisation s'observe plus facilement sur des portes monumentales dont l'épaisseur des bâtis permet de doubler et de superposer les traverses et les panneaux de dessins différents. Ce n'est pas le cas ici et il y a donc un travail important sur les traverses hautes pour adopter deux dessins distincts et embrever un panneau unique. En matière de serrurerie, il est à remarquer que le vantail gauche ferme par un verrou à bascule et le droit par une serrure bec-de-cane à bouton de tirage (fig. 9.7). Le bouton fixé sur la tringle du verrou gauche fait immédiatement penser à une crémone selon le modèle illustré par Henri-Louis Duhamel Du Monceau en 1767 (fig. E.8)¹³, la bascule étant habituellement manœuvrée par une poignée à lever ou abaisser (fig. E.10). Si nous connaissons un exemple d'utilisation d'une crémone au château de Magny-en-Bessin dès 1730, un emploi aussi précoce reste exceptionnel. Le large coffre formant la gâche à Eterville dissimule non pas un système de crémaillère (crémone), mais bien une simple bascule dont nous donnons le principe de fonctionnement en figure E.9. Les deux lumières de passage des tringles dans la gâche sont évidemment légèrement oblongues pour assurer le double mouvement vertical et horizontal de celles-ci.

6 / Datation

Si quelques éléments architecturaux semblent montrer une influence du néoclassicisme sur cet édifice, comme la lucarne de la façade sud-ouest (fig. 2.4), sa décoration reste malgré tout fortement imprégnée du style rocaille, très apprécié jusqu'au milieu du XVIIIe siècle à Paris, voire au-delà en province. A elles seules, les caractéristiques des croisées ne permettent pas d'établir une datation assurée. Malgré tout quelques éléments l'orientent plutôt vers le deuxième quart du XVIIIe siècle, comme les appuis en pierre à simple relevé intérieur ou les fiches montées sans gorge continue. Les systèmes de fermeture à bascule ou à équerre en pied d'espagnolette employés sur les portes constituent également des indices pour conforter une telle datation. La date de 1734 indiquée sur la charpente paraît donc plausible pour dater ces croisées.

* les photos marquées d'un astérisque nous ont été aimablement communiquées par M. et Mme Jacques, propriétaires du château, que nous remercions pour leur chaleureux accueil et leur disponibilité.

Situation



Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice (vues extérieures)
- Planche n°2 : Edifice (vues extérieures)
- Planche n°3 : Edifice (vues intérieures)
- Planche n°4 : Edifice (vues intérieures)
- Planche n°5 : Croisée 1
- Planche n°6 : Croisée 1
- Planche n°7 : Croisée 2 (entresol)
- Planche n°8 : Porte-fenêtre
- Planche n°9 : Portes
- Plan n°1 : Croisée 1 / élévation intérieure
- Plan n°2 : Croisée 1 / élévation extérieure (contrevents ouverts)
- Plan n°3 : Croisée 1 / élévation extérieure (contrevents fermés)
- Plan n°4 : Croisée 1 / sections horizontales
- Plan n°5 : Croisée 1 / sections horizontales
- Plan n°6 : Croisée 1 / sections verticales
- Plan n°7 : Croisée 1 / serrurerie

12 Voir également la figure 9.4 où la porte qui ouvre sur l'escalier de service découvre un panneau couronné d'une traverse en arbalète, lequel dessin est celui de la traverse haute de la porte, du côté salle à manger (dessin idem 9.2).
13 H.-L. Duhamel Du Monceau, *Art du serrurier*, Paris, 1767, planche n°15.

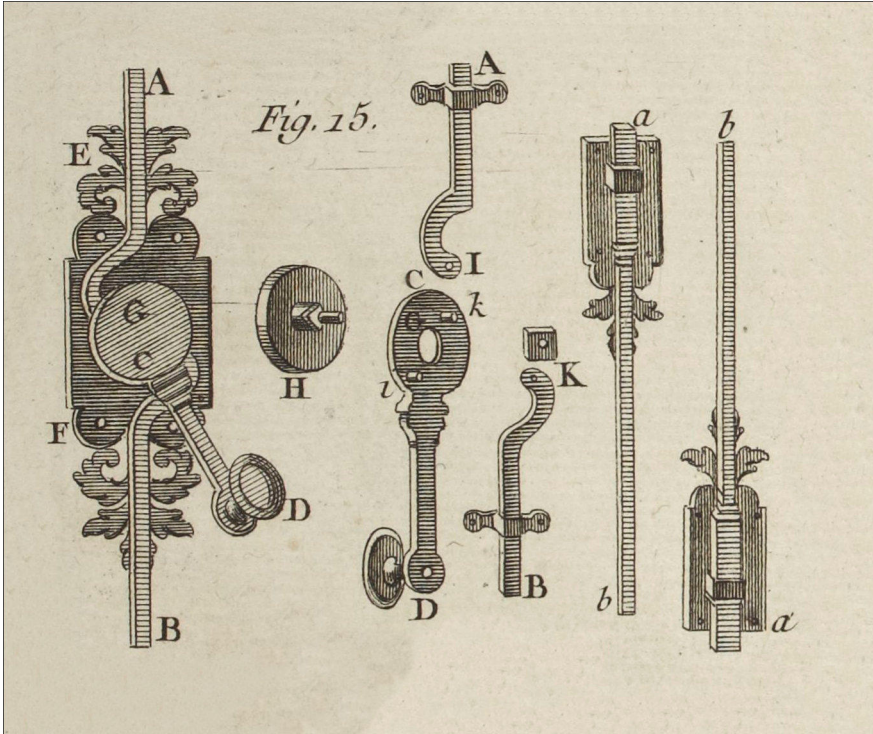
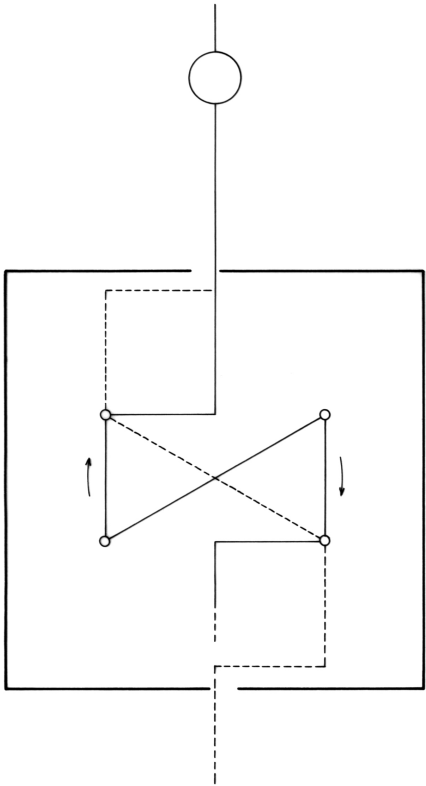
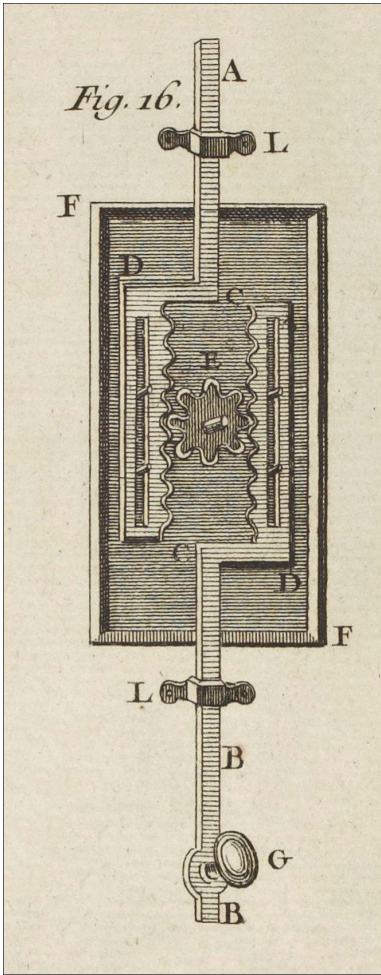


Fig. E.8. H.-L. Duhamel Du Monceau, crémone, planche n°15

Fig. E.9. Eterville, principe de fonctionnement de la bascule (position ouverte en traits continus, position fermée en pointillés)

Fig. E.10. H.-L. Duhamel Du Monceau, bascule, planche n°15



Fig. 1.1. Façade antérieure (sud-est)



Fig. 1.2. Façade postérieure (nord-ouest)



Fig. 1.3. Porte-fenêtre

ETERVILLE (Calvados)	Planche n°1 - Edifice (vues extérieures)		
Château	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14034



Fig. 2.1. Vue aérienne*



Fig. 2.2. Porte d'entrée



Fig. 2.3. Façade nord-est



Fig. 2.4. Lucarne (sud-ouest)

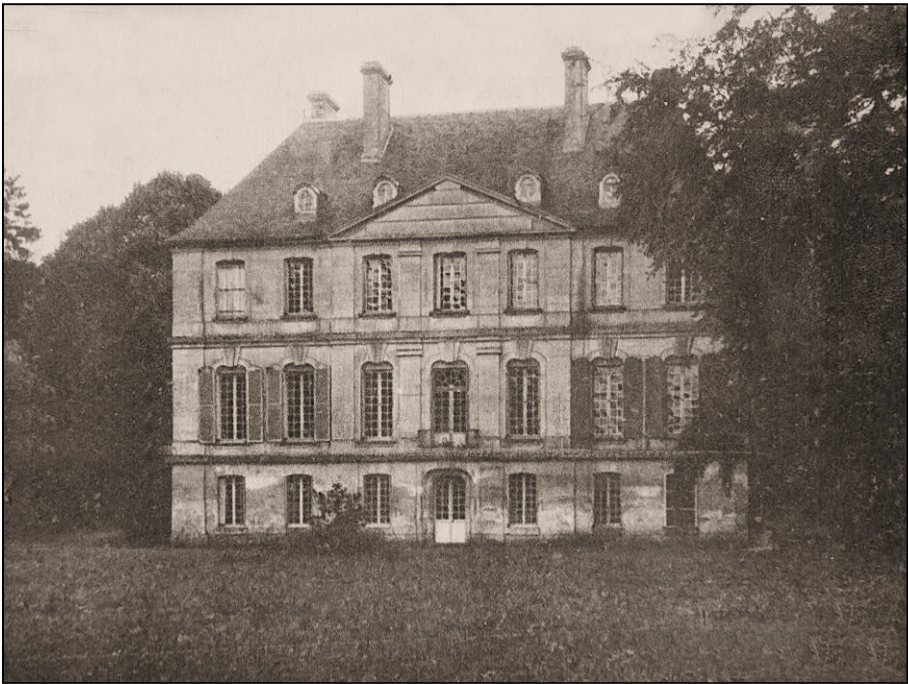


Fig. 2.5. Façade nord-ouest au début du XXe s.*
Carte postale Bébé à Caen (recadrée)

* photo aimablement communiquée par les propriétaires

ETERVILLE (Calvados)		
Château		
Planche n°2 - Edifice (vues extérieures)		
A. TIERCELIN	2022	Etude n°14034



Fig. 3.1. Grand salon*



Fig. 3.2. Escalier d'honneur



Fig. 3.3. Chambre (côté ouest)*



Fig. 3.4. Escalier de service



Fig. 3.5. Maquette de l'escalier d'honneur

* photo aimablement communiquée par les propriétaires

ETERVILLE (Calvados)		
Château		
Planche n°3 - Edifice (vues intérieures)		
A. TIERCELIN	2022	Etude n°14034



Fig. 4.1. Tracé d'un lambris (chambre ouest)



Fig. 4.2. couloir du premier étage



Fig. 4.3. Voûte du salon d'été



Fig. 4.4. Salon d'été



Fig. 4.5. Chambre (côté ouest)*

** photo aimablement communiquée par les propriétaires*

ETERVILLE (Calvados)		
Château		
Planche n°4 - Edifice (vues intérieures)		
A. TIERCELIN	2022	Etude n°14034



Fig. 5.1. Elévation intérieure (contrevents fermés)



Fig. 5.2. Elévation extérieure (contrevents fermés)



Fig. 5.3. Elévation intérieure (lambris déposés)



Fig. 5.4. Elévation extérieure



Fig. 5.5. Elévation extérieure

ETERVILLE (Calvados)		Planche n°5 - Croisée 1	
Château		A. TIERCELIN	Etude n°14034



Fig. 6.1. Arrière-voussure de Saint-Antoine



Fig. 6.2. Arrière-voussure de Saint-Antoine



Fig. 6.3. Pièce d'appui



Fig. 6.4. Battants du milieu



Fig. 6.5. Poignée d'espagnolette



Fig. 6.6. Charnière du contrevent gauche

ETERVILLE (Calvados)	Planche n°6 - Croisée 1		
Château	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14034



Fig. 7.1. Elévation extérieure



Fig. 7.2. Vantaux vitrés supérieurs



Fig. 7.3. Vantail vitré inférieur gauche



Fig. 7.4. Vantaux vitrés inférieurs



Fig. 7.5. Loquets



Fig. 7.6. Vantail vitré supérieur droit

ETERVILLE (Calvados)		Planche n°7 - Croisée 2 (entresol)	
Château	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14034



Fig. 8.1. Elévation intérieure



Fig. 8.2. Poignée d'espagnolette



Fig. 8.3. Verrou et loquet fermé d'espagnolette



Fig. 8.4. Loquet ouvert d'espagnolette



Fig. 8.5. Fiche à chapelet



Fig. 8.6. Porte d'entrée

ETERVILLE (Calvados)		Planche n°8 - Porte-fenêtre	
Château	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14034



Fig. 9.1. Vestibule / salle à manger



Fig. 9.2. Salle à manger / vestibule



Fig. 9.3. Verrou (salle à manger)



Fig. 9.4. Salle à manger / escalier de service



Fig. 9.5. Salon / chambre ouest

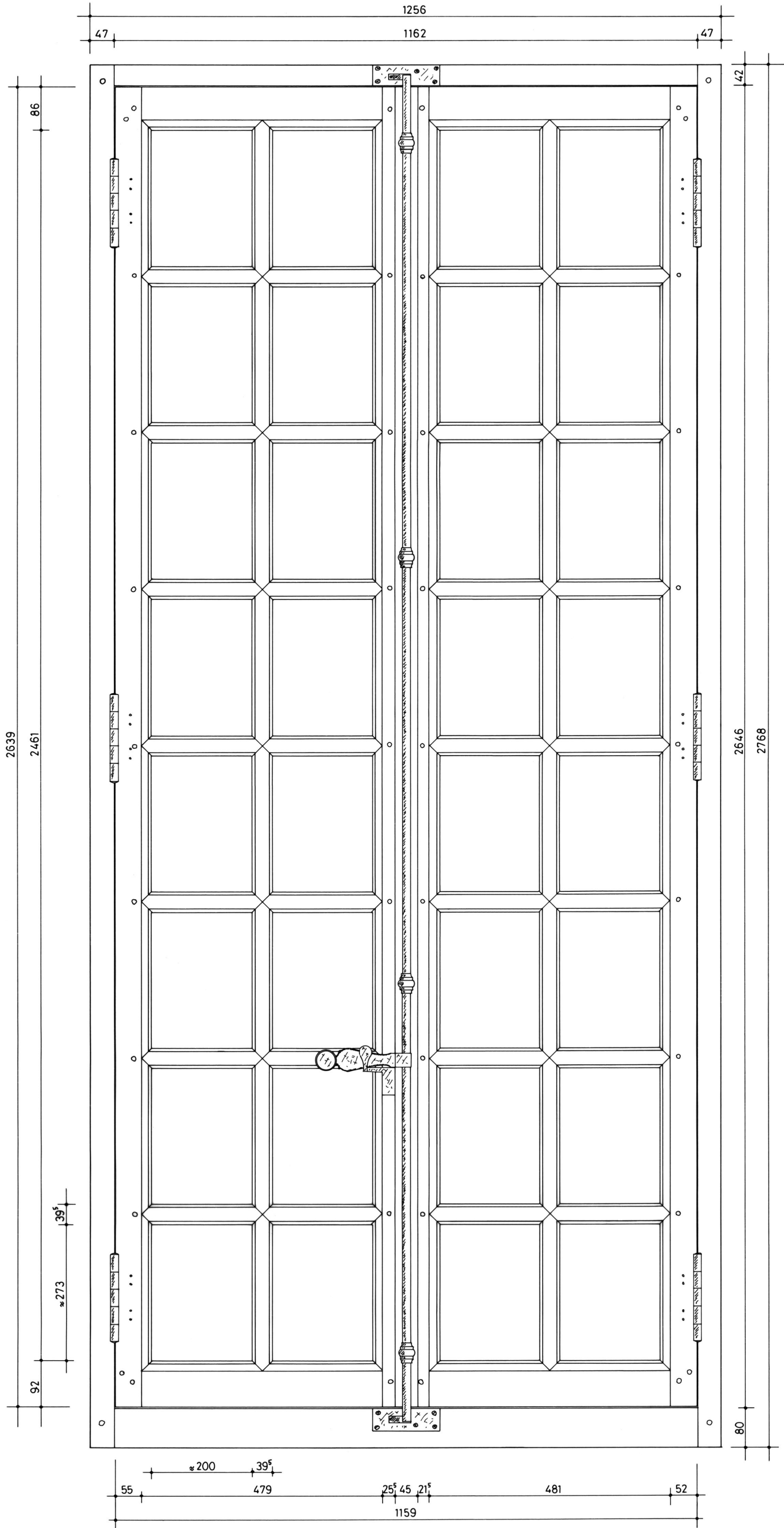


Fig. 9.6. Chambre ouest / salon

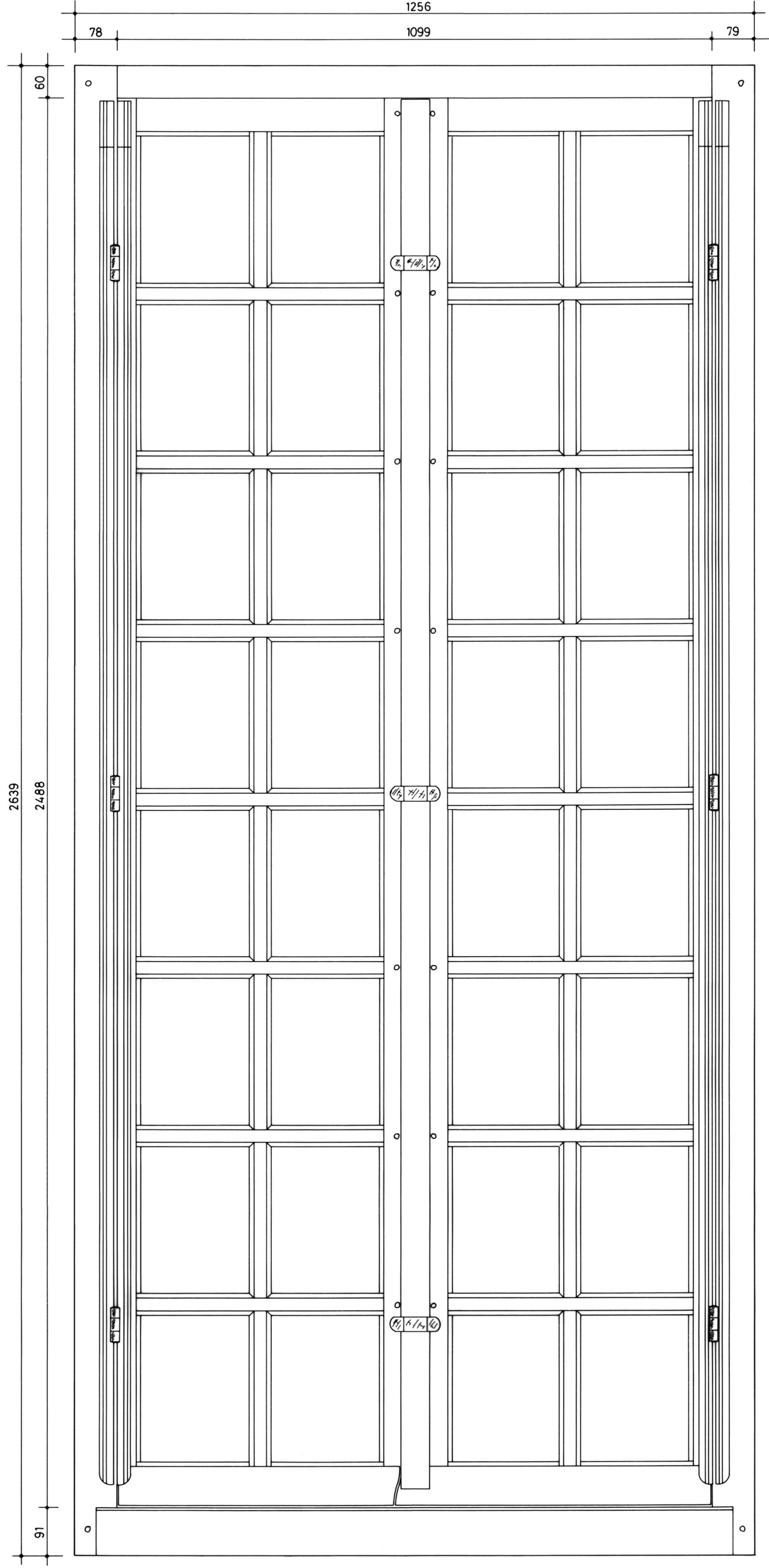


Fig. 9.7. Bascule et serrure (chambre ouest)

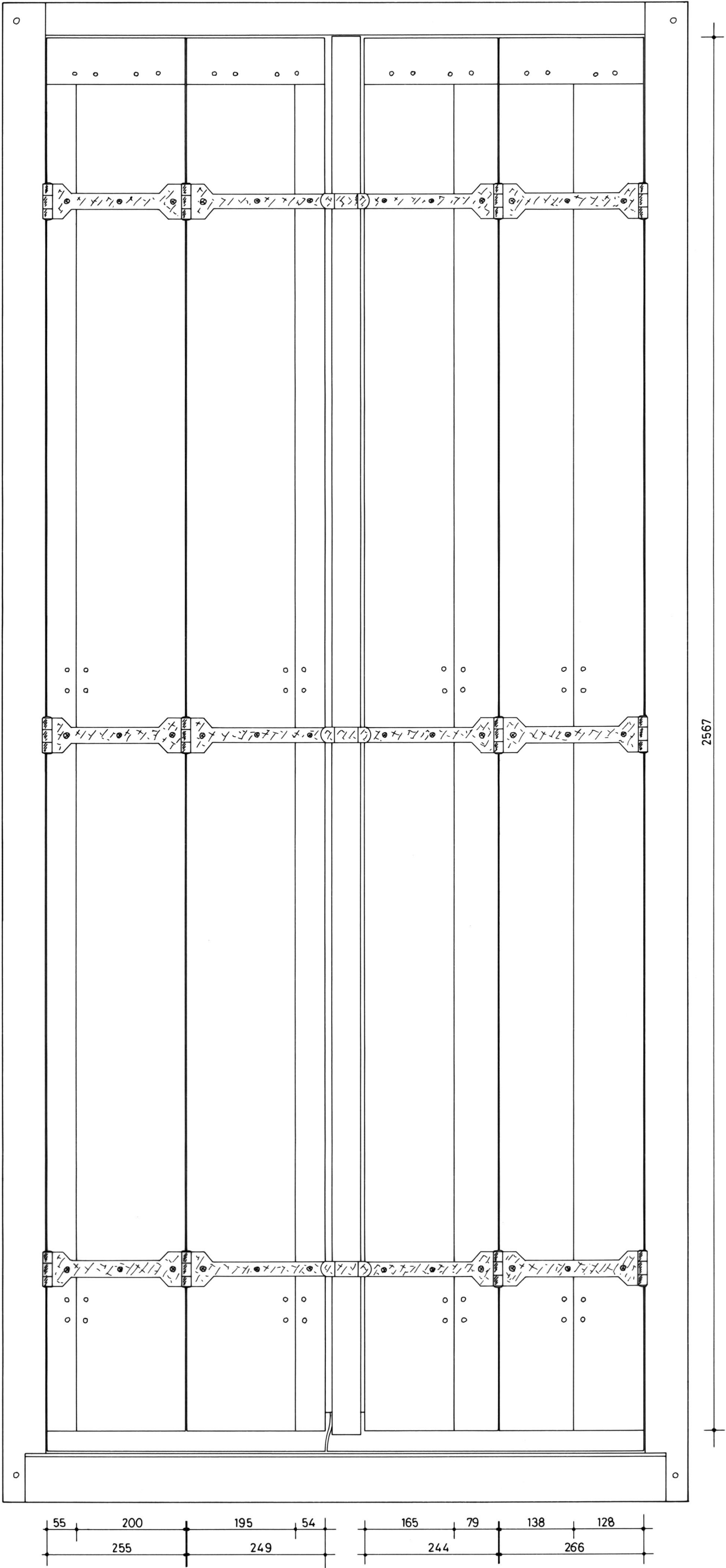
ETERVILLE (Calvados)		
Château		
Planche n°9 - Portes		
A. TIERCELIN	2022	Etude n°14034

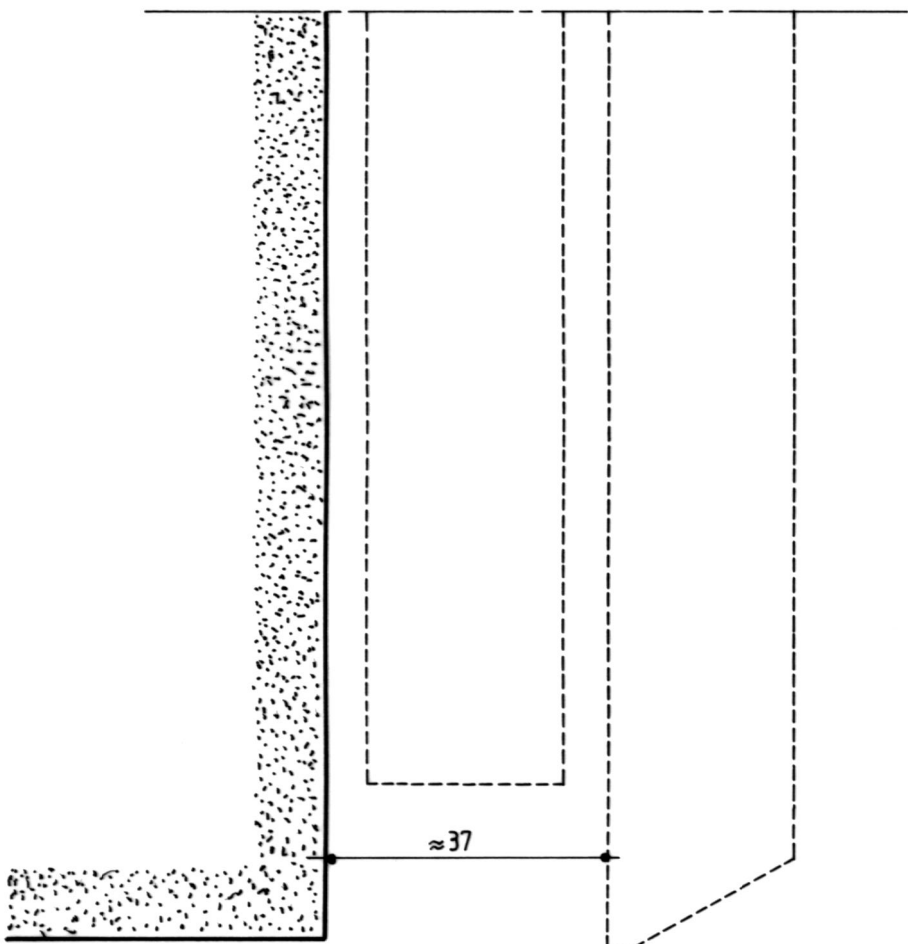
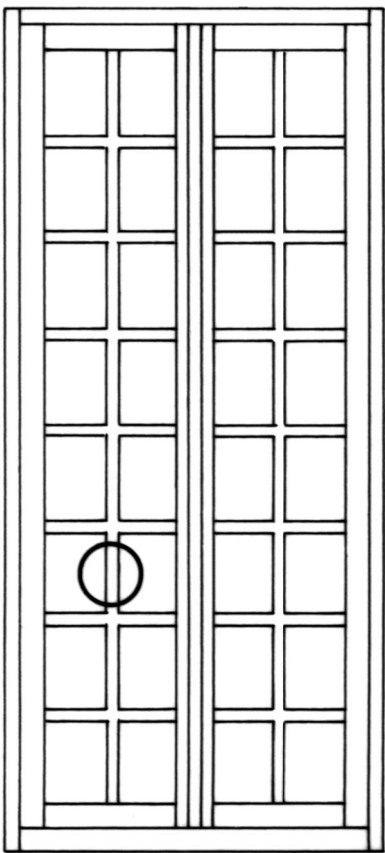
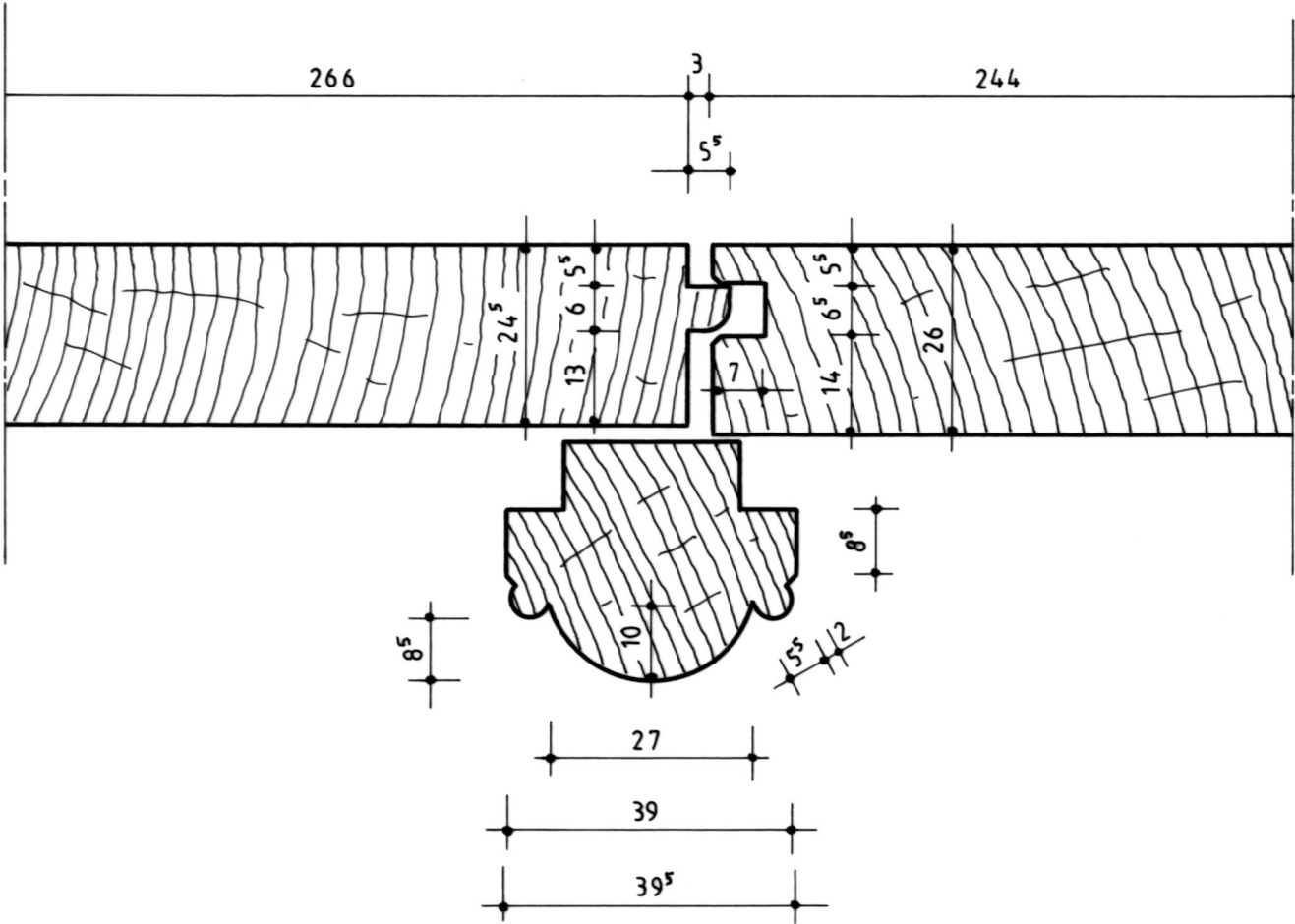


ETERVILLE (Calvados)	Plan n°1 - Elévation intérieure		
	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14034
Château			

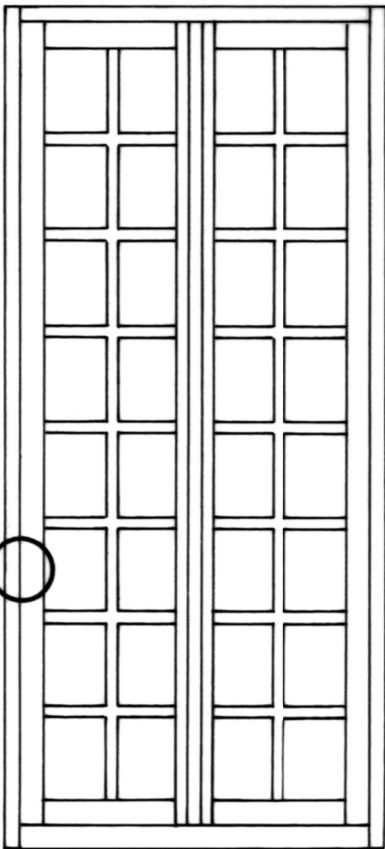
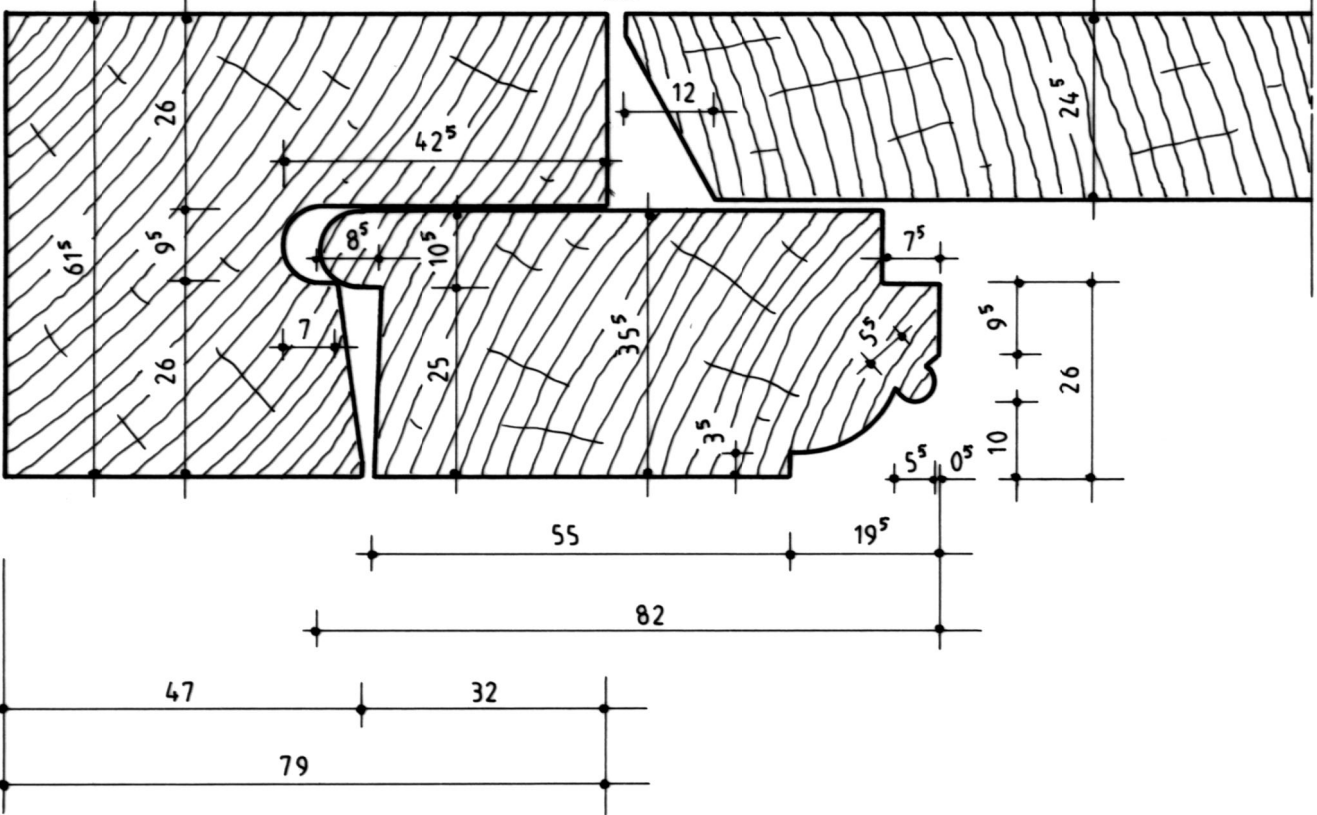


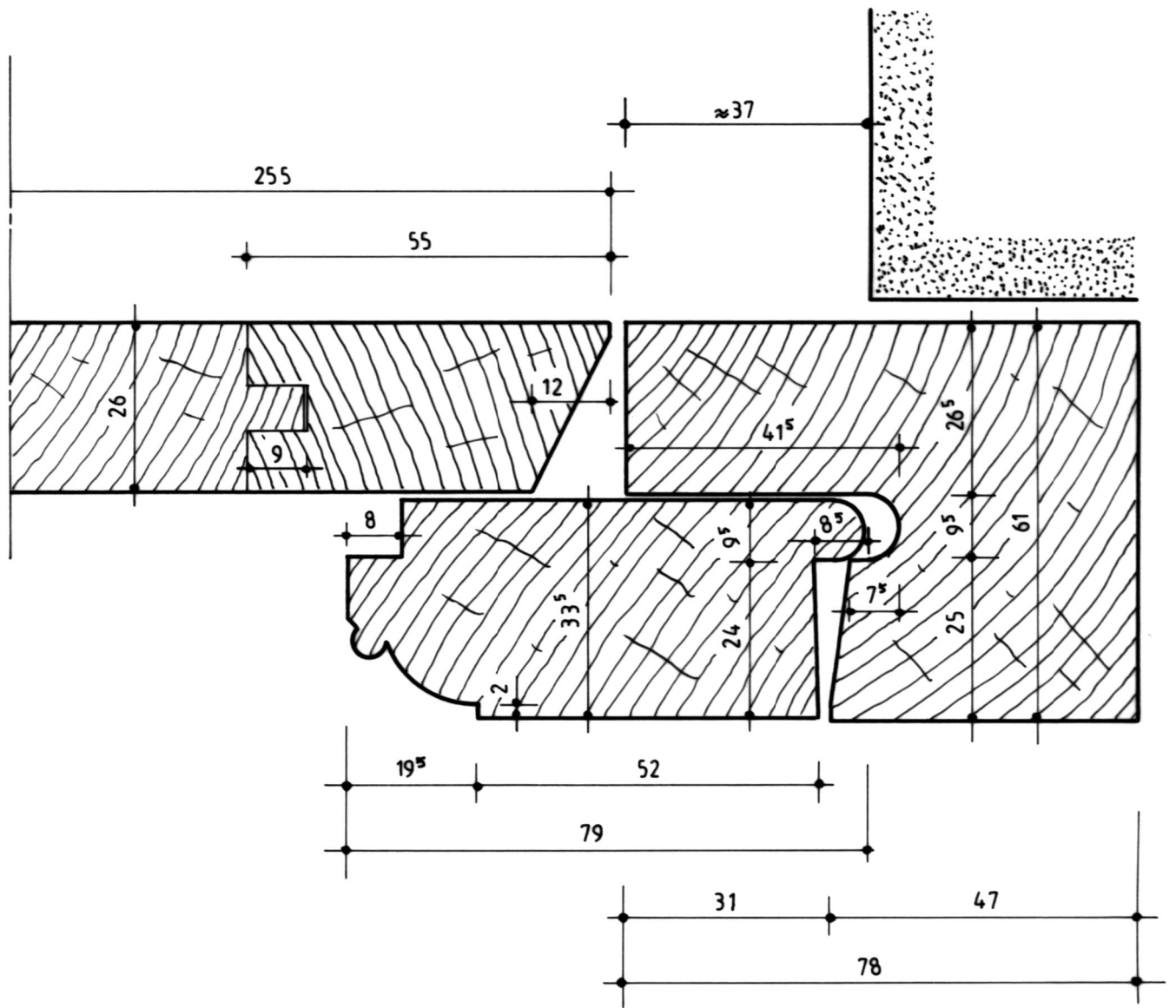
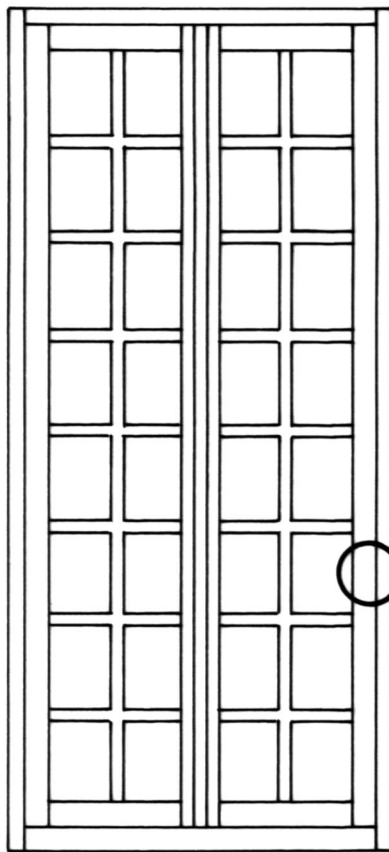
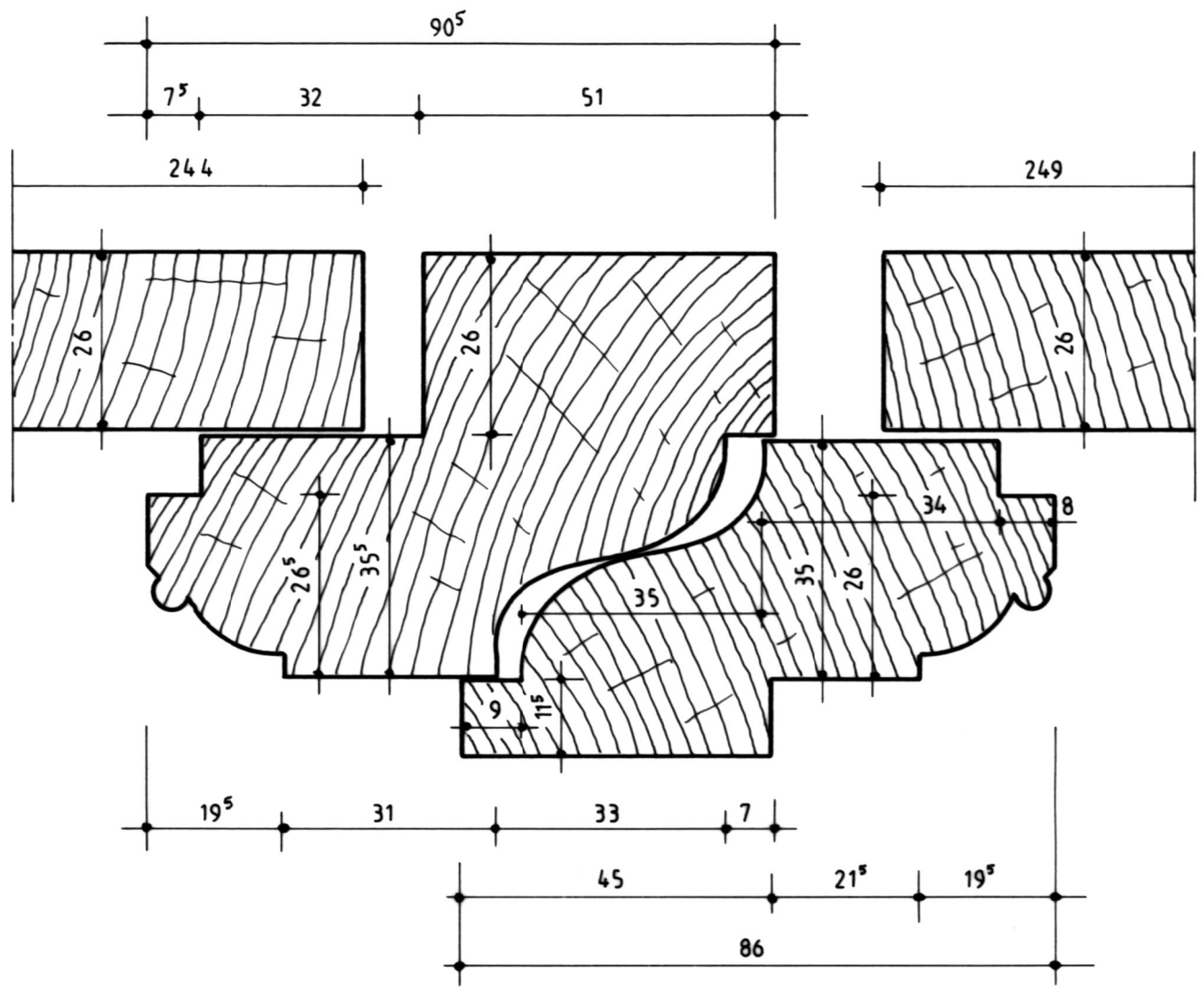
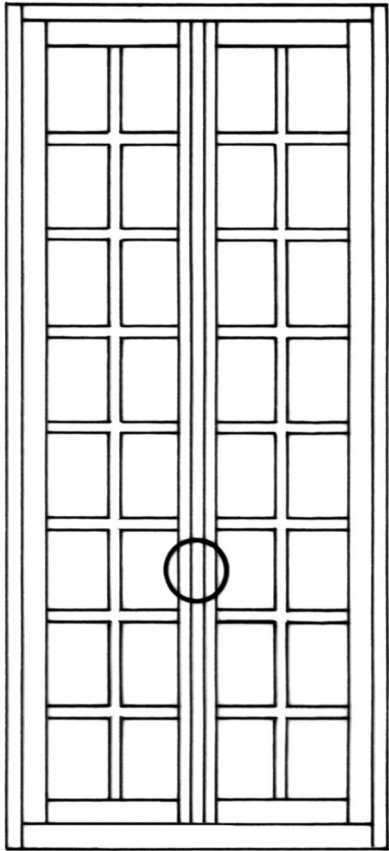
ETERVILLE (Calvados) Château	Plan n°2 - Elévation ext. (contrevents ouverts)		
	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14034



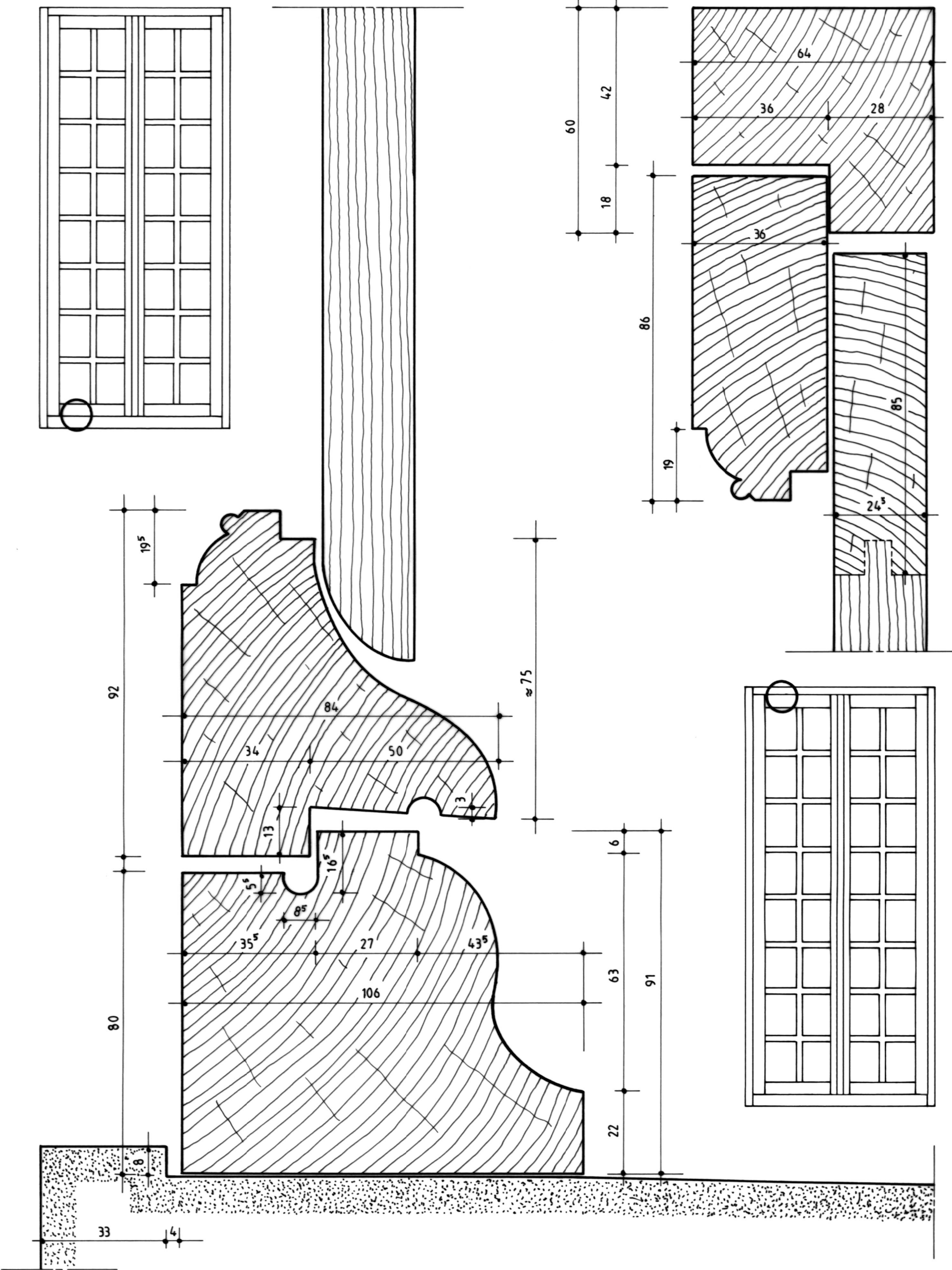


ETERVILLE (Calvados)		
Château		
Plan n°4 - Sections horizontales		
A. TIERCELIN	2022	Etude n°14034

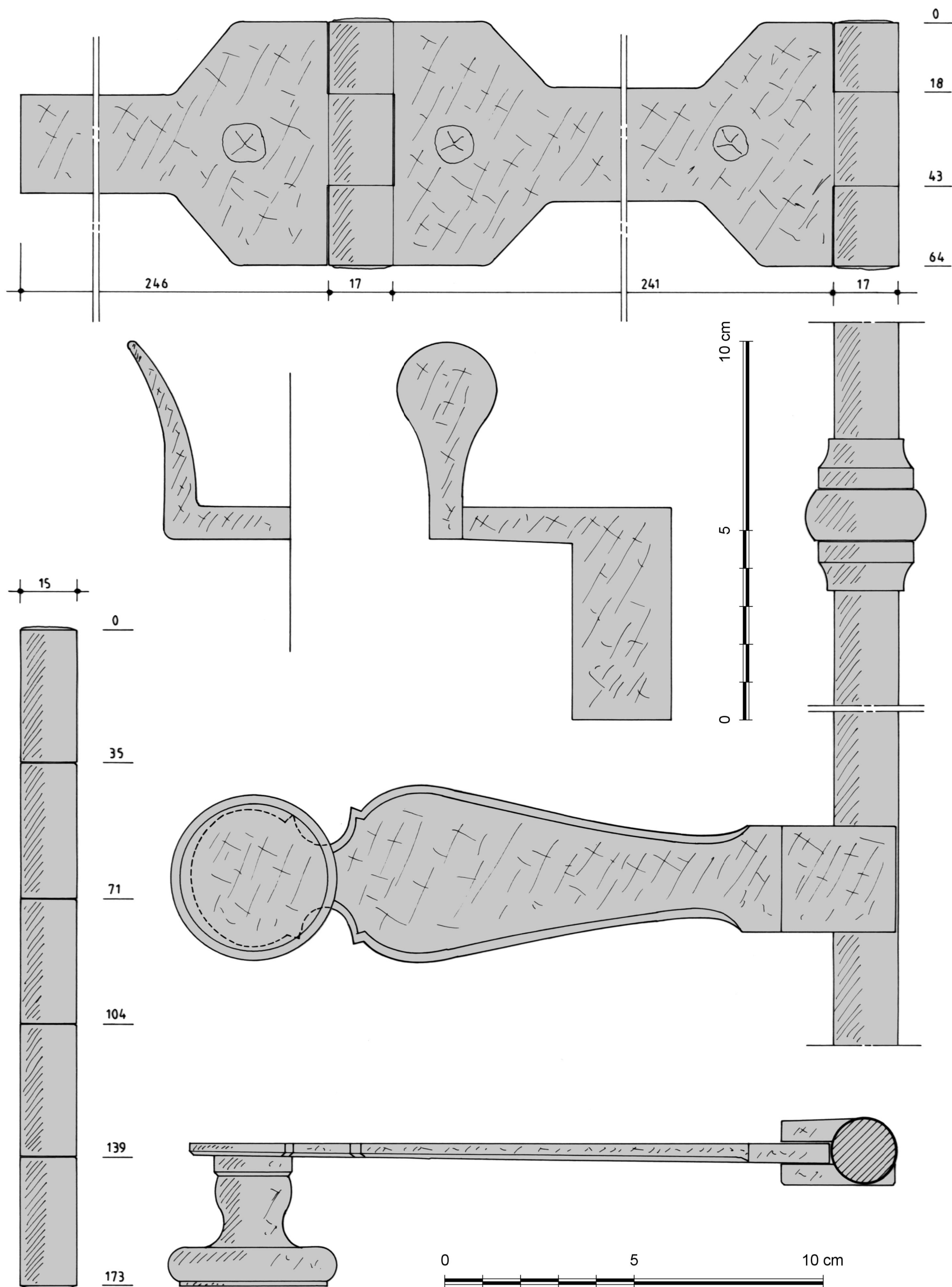




ETERVILLE (Calvados)		Plan n°5 - Sections horizontales		
Château	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14034	



ETERVILLE (Calvados)		Plan n°6 - Sections verticales		
Château	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14034	



ETERVILLE (Calvados)		Plan n°7 - Serrurerie		
Château	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14034	